

*Les subsides*

grand besoin. Cet état de choses est une conséquence du Programme énergétique national. Il y a deux ans, en visite à Calgary, j'ai demandé à des compagnies qui naguère employaient des ingénieurs quelles étaient les perspectives d'avenir pour les jeunes récemment diplômés dans ce domaine. Auparavant, ces derniers pouvaient négocier avec leur employeur éventuel comme s'ils comptaient une expérience de 5, 10 ou même 15 ans, car leurs services étaient très en demande. Plus maintenant. Or, depuis la mise en œuvre du Programme énergétique national, ces jeunes ingénieurs sont à la recherche d'un emploi.

• (1210)

Le ministre québécois me fait signe que non, mais je vis dans cette région, et je sais pertinemment que les personnes qui étaient employées dans ce secteur se retrouvent sans travail aujourd'hui et n'ont plus la possibilité d'y retravailler. Il en va de même pour ceux qui travaillaient dans les industries connexes, et l'on sait que beaucoup d'entreprises sont tributaires du secteur énergétique. Toute croissance est paralysée dans les villes et villages qui, il y a un certain temps, avaient connu un grand essor et où l'on créait de l'emploi, non seulement pour les Albertains, mais pour l'ensemble des Canadiens. Dans ma propre circonscription, des gens du Québec, de l'Ontario et de presque toutes les provinces occupaient un emploi rémunérateur. Aujourd'hui, ils sont en chômage ou encore n'ont plus les mêmes possibilités d'emploi du fait de mesures comme le Programme énergétique national.

Nous importons encore quelque 250,000 barils de pétrole par jour. Les prix désormais exigés en vertu du Programme énergétique national ne nous permettent plus de vendre nos produits pétroliers sur les marchés internationaux. Nous attribuons ces difficultés aux problèmes que suscitent les exportations de gaz naturel. Ce programme, qui est révélateur des mesures que nous pourrions prendre pour encourager le secteur privé, est un exemple concret des efforts que justement nous négligeons de faire. Il est l'une des causes du chômage chez les jeunes, pas seulement parmi les ingénieurs comme je le disais tout à l'heure, mais aussi parmi les ouvriers du bâtiment. Qui-conque connaît tant soit peu le secteur énergétique sait que ces projets dont nous avons parlé nécessitent l'embauche de littéralement des milliers et des milliers de travailleurs, des simples manœuvres aux plus grands spécialistes. Mais ce n'est pas ce qui se passe. On n'embauche plus de personnel sur les chantiers de construction, les «fiers-à-bras» ont disparu. Il fut un temps, dans ma circonscription, où l'on comptait de 65 à 70 plates-formes de forage constamment en activité sur lesquelles travaillaient des jeunes, hommes et femmes. Aujourd'hui, il n'en reste plus que cinq, dix ou 15 tout au plus. Les emplois ont simplement disparu.

Mais ce qui m'inquiète le plus, c'est la nouvelle attitude que semble vouloir adopter le gouvernement. On vient de demander au ministre ce que l'avenir nous réserve. C'est une question qui m'a beaucoup intéressé. A quoi rime tout cela? Que se passe-t-il au juste? Je m'inquiète de la solution qu'on propose: le travail partagé qu'on voudrait nous imposer. Comme nous ne pouvons pas fournir du travail à plein temps à nos jeunes Canadiens, nous les obligerons à se partager les emplois. Je trouve cette formule tout à fait choquante.

Dans la région dont je viens, les ressources naturelles ne manquent pas, qu'il s'agisse de pétrole ou de gaz ou encore de

sables qui peuvent être transformés en verre. Le potentiel de notre pays est quasi inimaginable. Les observateurs étrangers sont les premiers à admettre que nous sommes bénis des dieux. Mais nous avons beau avoir tout, notre population reste extrêmement faible. Le problème alors est de savoir comment il se fait qu'avec ce potentiel et toutes ces ressources, nos jeunes soient sans emploi. Selon moi, c'est tout simplement parce que le gouvernement n'a pas offert les mesures d'encouragement voulues pour assurer la transformation de ces ressources et offrir ainsi du travail aux jeunes.

Il y a un autre problème, qui est le plus souvent mentionné, celui des taux d'intérêt. Ceux-ci ont certainement joué un rôle dans les faillites de ces deux dernières années. En 1982, nous avons eu presque deux fois plus de faillites qu'en 1979. On en a répertorié 10,700, presque 11,000. Cette année, il y en a déjà eu environ 2,800 au cours du premier trimestre.

La situation est très grave, car les entreprises du secteur privé qui font faillite ne font pas d'affaires, n'embauchent pas et ne créent pas d'emplois pour les jeunes. Les taux d'intérêt actuels ont quelque peu fléchi par rapport aux niveaux qu'ils avaient atteints l'an dernier et il y a deux ans, mais on s'interroge toujours sur les perspectives d'avenir. En présentant le budget, le gouvernement nous a dit que nous devions nous attendre à des déficits annuels supérieurs à 20 milliards au cours des dix prochaines années. Le montant du déficit va certainement avoir des répercussions sur le marché monétaire et les taux d'intérêt. C'est inévitable et le député d'en face le sait certainement. Lorsque les taux d'intérêt montent, les affaires et les possibilités d'emploi pour les jeunes en souffrent.

Le chômage des jeunes demeure toutefois le grand problème. C'est le gouvernement qui, à plusieurs titres, est responsable de la situation. Les problèmes auxquels sont confrontés les jeunes sont énormes. Il y a plus de 600,000 jeunes au chômage et plus de 300,000 sont sous-employés, environ 600,000 cherchent du travail pour cet été et plus de 500,000 vont être en quête de leur premier emploi à plein temps cette année. Quand on additionne tous ces chiffres, on se rend compte de l'ampleur et de la gravité du problème.

On ne doit donc pas s'étonner si les jeunes sont frustrés et si désillusionnés quant à leurs perspectives d'avenir. Mais, que fait le gouvernement pour remédier à ce problème? J'ai été vraiment très surpris de la façon dont le ministre a abordé le problème en mentionnant le rapport intitulé: «Perspectives d'emploi: Pour une stratégie du marché du travail pour les années 1980». Ce document montre que le gouvernement est en train de redéfinir le niveau de chômage acceptable. Si j'ai bien compris, ce n'est plus 3 p. 100, mais 8 p. 100 qui va être acceptable. Est-ce vraiment un niveau de chômage acceptable pour un pays comme le nôtre avec le potentiel que nous avons? Actuellement, le taux de chômage se situe entre 12 et 12.5 p. 100, et pour les jeunes on peut doubler ce chiffre puisqu'il atteint 24 p. 100. Doit-on en conclure que si 8 p. 100 est un taux national de chômage acceptable, que l'on doit aussi accepter un taux de chômage de 16 p. 100 parmi les jeunes? Pour moi, monsieur le Président, c'est un taux absolument inadmissible. Le problème est extrêmement grave et il faudrait s'y attaquer, car les jeunes ont toujours eu du mal à trouver du travail. Le taux de chômage a toujours été élevé parmi eux. Doit-on retenir la nouvelle définition du gouvernement et considérer comme acceptable un taux de chômage de 16 à 18 p. 100 chez les jeunes?